

Septembre
2024



LE BULLETIN DE NOS COMMUNES



NEAUPHLETTE



Infos brévalaises : pages 3 à 10



SEPTEMBRE

- Lun. 2** : **Encombrants en porte-à-porte**
Les hameaux de Bréval
- Sam. 7** : **Kermesse de la Marpa**
12h30 à 17h à la Marpa
- Dim. 8** : **Forum des associations**
10h à 17h – Salle des Fêtes
Marché des producteurs et artisans locaux - Sol'&Joy - 10h à 17h
Parc de Bréval
- Sam. 14** : **Concours de pétanque à la mêlée**
Club de l'amitié – 14h (inscriptions à 13h30) – Terrains
- Lun. 23** : **Encombrants en porte-à-porte**
Bréval Centre

OCTOBRE

- Sam. 5** : **Les Photoramas de Bréval**
Bréphodiaval – 16h (ouverture à 15h30)
Salle des Fêtes
- Dim. 13** : **Foire à la puériculture**
Telesttongene - 9h à 15h
Salle des fêtes
- Sam. 19** : **Loto**
Club de l'amitié – 20h (ouverture à 18h30)
Salle des fêtes
- Dim. 20** : **Après-midi dansant**
ALGD – 14h30 à 18h30 (ouverture à 14h00) – Salle des fêtes

Infos neauphlettoises : pages 11 à 16



SEPTEMBRE

- Lun. 02** : **Rentrée scolaire**
- Ven. 06** : **Tour des hameaux**
par la Commission Espaces Verts
- Lun. 16** : **Ramassage des encombrants en porte-à-porte**
- Jeu. 26** : 14h et 18h30
Ateliers de composition florale

OCTOBRE

- Sam. 05** : **Marché du Terroir d'automne**
- Ven. 11** : **Concours de belote** - Club de l'amitié
20h30 - Inscriptions à 20h
Salle des fêtes de Neauphlette
- Sam. 19** : **Début des vacances scolaires de Toussaint**
- Lun. 21** : 7H30 - **Ouverture de l'Accueil de Loisirs**
- Jeu. 31** : 19h - **Fermeture de l'Accueil de Loisirs**
- Lun. 04** : **Rentrée scolaire**

Infos communes : pages 17 à 28



Actualités

- Parking à vélo sécurisé : P. 17
- Nouvelle ligne « express »
pour Paris : P. 17
- Opération « Brioche » : P. 17
- Sapeur-Pompier
Volontaire : P. 18
- Le numérique pour tous .. : P. 18



Interco

- SIVSCP : P. 19

SEY : P. 19

SICOREN : P. 19



Jeunesse

Accueil de loisirs
de Neauphlette : P. 19

SIVOS : P. 20



Associations

Marpa : P. 21

Bréphodiaval : P. 21

Secours Catholique : P. 21

Club de l'Amitié : P. 22

Sol&Joy : P. 22

Telesttongène : P. 22

ALGD : P. 23

CPE : P. 24

BSL Team JiuJitsu : P. 24

BSL Judo : P. 25

BSL Gymnastique
et Marche nordique : P. 26

BSL Yoga : P. 27

TCB : P. 27

LA VIE DE BRÉVAL

Mairie : 3 place du Maréchal Leclerc
78980 BRÉVAL - Tél. 01 34 97 90 90

accueil@mairie-breval78.fr • www.mairie-breval.fr • et Appli mobile « Bréval »

Accueil du public en mairie : Lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 • Sur RDV les après-midis.

Permanence du maire et ouverture de la mairie les samedis 7 septembre 2024 et 5 octobre 2024 de 9h00 à 12h00.



Mes Chers Administrés,

Durant l'été, des travaux de voirie ont été réalisés, financés entièrement sur nos fonds propres, suite à la suppression des subventions du Département des Yvelines, qui est confronté à de lourdes difficultés financières, dues à la forte baisse de recettes sur les droits de mutation immobilières.

Pour des raisons évidentes de sécurité piétonne, le trottoir de la rue René Dahl a été élargi de la rue de la Sergenterie jusqu'à la rue de la Forêt. Aujourd'hui, les parents avec poussettes, les Personnes à Mobilité Réduite et l'ensemble des piétons n'ont plus à marcher sur la route et circulent en toute sécurité, en particulier pour rejoindre l'école et les commerces.

Un parking a été créé rue de la Forêt, avec un sol perméable pour des raisons environnementales ; cela contribue à un stationnement organisé et propre.

Je me bats depuis plusieurs années afin que notre commune puisse bénéficier d'une liaison BRÉVAL / LA DÉFENSE par le bus express A14. J'ai le plaisir de vous informer qu'à partir du

2 septembre 2024, ce sera chose faite.

Je tiens à remercier Mme Valérie PÉCRESSÉ qui a accepté ma demande, ainsi que notre Conseiller Départemental, M. Patrick STEFANINI qui, lui aussi, a été très actif sur ce dossier. Du lundi au vendredi, 3 bus partiront de la gare de BRÉVAL à 6h30, 7h30 et 8h30 et relieront la Défense en 1h15. Les retours, au départ de la Défense, sont prévus à 16h45, 17h45 et 18h45.

Autres bonnes nouvelles, un nouveau boucher s'est installé dans le centre bourg, avec des produits de qualité, une amabilité et des horaires d'ouverture fiables et élargis y compris le dimanche matin ! Également, un nouveau propriétaire du Kiosque à Pizzas sur le parking de l'Intermarché.

Le dernier programme immobilier de Bréval situé rue du Parc, prévu dans le PLU de 2017 est lancé. Le permis de construire a été déposé, les travaux doivent commencer en début d'année 2025 avec une livraison prévue pour fin 2027. Il comprendra 30 appartements et 16 maisons individuelles, le tout exclusivement en accession à la propriété.

Après des vacances qui je l'espère se sont bien déroulées, je souhaite à tous :

élèves, parents, enseignants, personnel, une excellente rentrée scolaire, qui verra l'ouverture d'une nouvelle classe en élémentaire.

Bien à vous,

Thierry NAVELLO,

Maire de Bréval

A PARTIR DU 2 SEPTEMBRE 2024

BUS 7825

via A14

NOUVELLE LIGNE EXPRESS

+ ÉCONOMIQUE + ÉCOLOGIQUE + CONFORTABLE

Bréval - Longnes - Darmantain-en-Serres - Septeuil - Vert - Auffreville-Brasseuil - La Défense

POUR TOUT SAVOIR SUR VOS LIGNES :

- Appli Île-de-France Mobilités
- @mantois_idfn
- defrance-mobilités.fr > Me déplacer
- 01 30 94 77 77

Toutes les infos disponibles à partir du 1^{er} août

SEINE SAINE

Île de France mobilités

INFOS

→ ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Vénus, Maya INCI née le 22 mai 2024 au CHESNAY
Idriss DAKHLAOUI né le 21 juillet 2024 à POISSY
Ryta BENAMAR née le 2 août 2024 à MANTES-LA-JOLIE

MARIAGE

Maxime MEUNIER et Caroline JAILLON mariés le 6 juillet 2024 à BRÉVAL

LA POSTE – Nouveaux horaires

La Poste de Bréval est confrontée à une baisse importante de fréquentation, notamment liée à la révolution numérique.

C'est pourquoi, le directeur de secteur de notre bureau de Poste nous a informés d'une modification des horaires d'ouverture à compter du 2 septembre 2024.

- Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00

ADRESSES INCONNUES

La commune a reçu beaucoup de retour de propagande suite aux dernières élections Européennes et Législatives, concernant des destinataires inconnus à l'adresse indiquée sur celles-ci.

Nous invitons toutes les personnes ayant déménagé à une autre adresse dans la commune, à se manifester à la mairie pour effectuer leur changement d'adresse en fournissant un justificatif de domicile.

Pour les nouveaux arrivants, pensez à vous inscrire sur les listes électorales dès votre installation et ne pas attendre une nouvelle élection, vous avez la possibilité de le faire en ligne ou bien de venir en mairie et remplir une demande d'inscription.

CHASSE

Ouverture de la chasse du 15/09/2024 au 28/02/2025.

Les jours réglementaires de la chasse sont les dimanches, hors battues qui sont organisées certains samedis.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.mairie-breval.fr

Rubrique : Communication / Arrêtés préfectoraux



Institut national de la statistique et des études économiques

Mesurer pour comprendre

Enquête INSEE sur Bréval

L'INSEE réalise de juillet 2024 à mars 2025 une enquête sur le thème des conditions de travail et risques psychosociaux.

Dans notre commune, des ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Nos commerces bougent !

BOUCHERIE RAZVAN

La boucherie, place du Maréchal Leclerc, a enfin trouvé un repreneur et a réouvert ses portes le 28 juin 2024.

Toute l'équipe de la boucherie RAZVAN vous accueille du mardi au samedi de 8h00 à 20h00 et le dimanche de 8h00 à 13h00.

Nous souhaitons une belle réussite à toute l'équipe.



KIOSQUE À PIZZAS

Pierre et Antoine, depuis 6 ans pour Pierre et 10 ans pour Antoine, sont managers des Kiosques à pizzas de Aubevoye, Vernon, Gasny et Gargenville.

Depuis le 4 juillet 2024, ils ont repris le kiosque à pizzas de Bréval. Désormais ils y appliquent les recettes qui ont fait le succès de leurs Kiosques : sourires, qualité et respect des clients.



« Nos recettes sont éprouvées et plébiscitées par notre clientèle depuis de longues années. Nos kiosques remportent un grand succès grâce à nos savoir-faire et les ingrédients sélectionnés par l'enseigne mais aussi et surtout, grâce à notre savoir être et notre sens de l'accueil client... Bréval et ses environs méritent un Kiosque à Pizzas à la hauteur

des attentes de la clientèle » indique Antoine avec la plus grande conviction.

Nouvelle organisation, nouvelle carte, tout est mis en place pour débiter une belle aventure...

Nous vous attendons, au Kiosque à pizzas, parking Intermarché de Bréval.

Commande par téléphone au 01 34 76 72 25.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

ORDURES MÉNAGÈRES + VERRES

BRÉVAL centre :
09/09 et 23/09 • 07/10 et 21/10
Hameaux de BRÉVAL :
13/09 et 27/09 • 11/10 et 25/10

ORDURES MÉNAGÈRES + EMBALLAGES RECYCLABLES

BRÉVAL Centre :
02/09, 16/09 et 30/09 • 14/10 et 28/10
Hameaux de BRÉVAL :
06/09 et 20/09 • 04/10 et 18/10

PASSAGE DES ENCOMBRANTS : septembre 2024

BRÉVAL Centre : Lundi 23 - Hameaux de BRÉVAL : Lundi 2

Pour rappel : Les encombrants doivent être sortis la veille de la collecte, devant votre habitation et accessibles pour les équipes...

Après le ramassage de vos encombrants, n'oubliez pas de nettoyer et enlever les éventuels déchets restants.

Les déchets refusés à la collecte des encombrants sont :

- Les pneus
- Les batteries
- Les pièces automobiles
- Les produits toxiques, inflammables
- Bonbonnes de gaz et aérosols
- Les pots de peintures
- Les grandes vitres
- Les gabarits supérieurs à 2m50
- Les gravats.

L'ADRESSAGE

Définition de l'adresse : c'est l'ensemble d'indications (rue, numéro, localité, département, pays, etc.) qui situent précisément le domicile de quelqu'un ou d'un bâtiment.



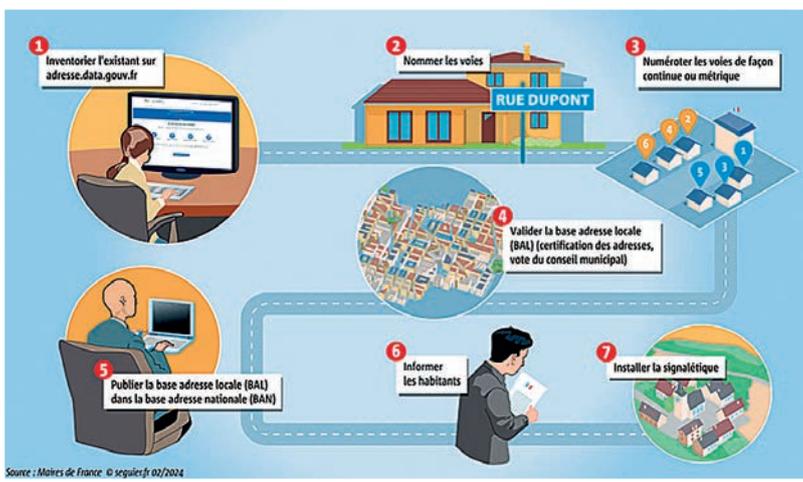
L'adressage est donc la création d'une adresse. L'affichage des adresses dans les rues se fait grâce à des plaques de nom et de numéro de rue. C'est grâce à elle que nous pouvons nous repérer en ville et en agglomération. L'adressage des communes est organisé par les mairies. Il est très important que toutes les rues soient nommées et numérotées.



Cette mesure doit permettre de faciliter le travail des livreurs, des facteurs ou encore des secours, parfois perdus dans des hameaux, face à des maisons sans numéro et qui ne peuvent pas compter sur l'aide du GPS.

La commission « adressage » s'est donc réunie les 13 et 17 juin afin d'attribuer des noms à l'ensemble des voies communales et privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits.

Afin de perturber le moins possible les administrés, il a été décidé de rester le plus proche possible des noms existants : les hameaux et les lotissements gardant leurs noms : exemple « le lotissement du pressoir » devient « la rue du pressoir », le hameau « les Devins » devient « rue des devins »...



Jusqu'ici imposé aux seules communes de plus de 2 000 habitants, l'adressage est devenu désormais obligatoire pour toutes les communes (art. 169 de la loi n° 2022-217 du 21/02/2022). Le conseil municipal doit procéder à la dénomination des voies, des voies privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits.

Le décret relatif à l'article 169 de la loi 3DS vient détailler les modalités d'applications : au 1^{er} janvier 2024, les communes doivent avoir réalisé la première mise à disposition de leurs données d'adressage sur le site internet :

<https://adresse.data.gouv.fr/>

Le Conseil Municipal a validé les noms attribués par la commission lors du conseil du 6 juillet (16 pour et 1 abstention).

Un courrier sera adressé en septembre aux personnes concernées.

COMMISSIONS

ACTION SOCIALE

• AGENT DE CONVIVIALITÉ

Notre agent de convivialité Katia a fini ses missions le 31 juillet, elle était avec nous depuis décembre 2020.

Merci Katia pour toutes ces années à nos côtés et pour t'être impliquée dans cette mission auprès des seniors qui vont beaucoup te regretter. Mais bravo pour la réussite de tes examens et bonne chance dans la carrière que tu as choisie auprès des jeunes enfants.

Comme vous le savez, le dispositif YES+, initié par le département n'existe plus, et en janvier, le Conseil Municipal avait pris une délibération pour la poursuite à mi-temps de ce dispositif de février à juillet, rémunéré cette fois, par la commune.

Entre temps nous avons rempli le dossier pour obtenir un agrément pour engager un jeune Service Civique dont l'agrément a été validé le 2 juillet. Une jeune Brévaloise a pu être recrutée pour poursuivre les missions d'agent de convivialité.

• BUS PMI ➔ UNIQUEMENT SUR RDV

Prochains passages :

En 1/2 journée : 18/09 et 16/10

En journée complète : 04/09, 02/10 et 30/10.



LE BUS JOB INSERTION

DESTINATION : VOTRE PROCHAIN EMPLOI !

Toujours **Gratuit** et **sans RDV**.

Depuis septembre 2021 le Département a mis en place un service public itinérant « le Bus Job Insertion » qui permet d'offrir un accueil de proximité aux Yvelinois et de répondre à toutes les questions relatives à l'insertion professionnelle. Il s'installe sur la place du Tranchant tous les 2 mois, le mercredi, pour accueillir et conseiller le public de tous âges dans sa recherche d'emploi.

Prochain passage le 23 octobre.

• BUS SANTÉ

Tous les 15 jours le jeudi, de 10h à 16h, sur la place du Tranchant - Prochain passage, le 5 septembre 2024.



• PAM

Le PAM est un service de transport à la demande qui a pour but de faciliter les déplacements en Île-de-France pour les personnes à mobilité réduite, en situation de handicap ou dépendantes.

Renseignements sur internet :

pam.iledefrance-mobilités.fr (Rubrique « nous contacter »)

Téléphone: 0 800 00 18 18 (service et appels gratuits)

BÂTIMENT - MATÉRIEL

Clocher de l'église

Un état sanitaire de la charpente du clocher a été effectué, et, une consolidation provisoire a dû être assurée afin d'éviter toutes casses sur l'assemblage des poutres.

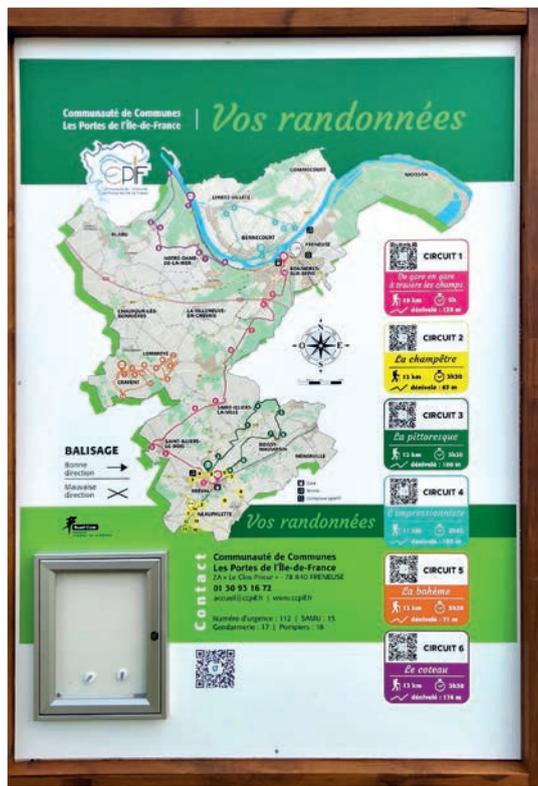
Au vu des travaux nécessaires à la réparation de cette charpente, l'architecte du patrimoine et Ingeniery, notre bureau conseil, demandent un devis d'évaluation du coût et recherchent les subventions possibles pour le financement.



ENVIRONNEMENT

• CCPIF

6 nouveaux circuits ont été réalisés, dont 3 autour de Bréval (De gare en gare de Bréval à Bonnières / De Neauphlette à Bréval / De Boissy-Mauvoisin à Bréval). Un panneau récapitulatif a été installé sur le parking de la gare.



• LE FLEURISSEMENT

Merci à tous les particuliers qui embellissent leur maison, c'est un vrai bonheur pour les yeux quand on passe !

La commune a également participé au fleurissement notamment avec la création d'un nouveau massif à l'entrée de Bréval face aux terrains de tennis.

Rappel : Entretien des haies et des pieds de mur

En cette saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les trottoirs et les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et celle des véhicules en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'**il est obligatoire** de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public. **La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.**

Les habitants **sont tenus** également de désherber au pied des murs, clôtures, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen **à l'exception des produits phytosanitaires** conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.



► FÊTES & ANIMATIONS

Fête de la Musique

La météo n'étant pas avec nous cette année, nous avons préféré nous installer dans la salle des fêtes et bien nous en a pris puisqu'une averse s'est déclenchée autour de 22h.

La soirée a bien commencé avec la venue de la chorale du collège dirigée par le professeur de musique Pierre. Les 25 collégiens nous ont régalés pendant 1 heure avec un répertoire connu de tous que nous pouvions reprendre en cœur ! *Merci à eux et à leur professeur !*

Puis, la soirée s'est poursuivie avec le groupe « Intemporel », Jean-Luc à la guitare, Patricia à la batterie, Tite, notre régisseur, au synthé, Gérard à la basse et Sandrine au micro. Merci pour l'animation gratuite et bravo à Sandrine qui nous a enchantés en reprenant magistralement les tubes que nous aimons tous !

Bravo à Thierry Navello pour sa prestation en reprenant 2 titres de Johnny !



Été culturel

Au mois de mars, la compagnie Étincelle Bouillasse, située à Lommoye, et qui a participé à l'animation de la retraite aux flambeaux le samedi soir de la Pentecôte, avait sollicité les communes de la CCIPIF pour un projet appelé « **Été Culturel** » et subventionné par la DRAC car la région avait été déclarée « *territoire rural prioritaire* ».



La Direction Régionale des Affaires Culturelles avait octroyé à ce titre une subvention de 80 % du montant d'un projet culturel, le solde devant être assuré par un ou plusieurs co-financeurs à savoir les communes.

Le projet d'Étincelle Bouillasse était de proposer des ateliers de pratiques artistiques autour du clown et de la musique (*piano*) d'une part et la représentation d'un spectacle gratuit : « K.O » d'autre part.

Les ateliers étaient à destination des enfants et des adultes sur une base de 2h, le spectacle était, lui, tout public à partir de 4 ans.

►►► Et c'est donc lundi 8 juillet à 20h ...

... que nous avons accueilli le spectacle « **K.O** » qui était, en fait, un concert classique/jazz mais burlesque ! Et nous ne l'avons pas regretté !

Bravo aux 2 pianistes, Noëlle Bardeau et Clément Prioul, pour leur interprétation de Mozart, Schubert, Ravel... qu'elle soit classique ou jazz en alternance... et un immense « *chapeau l'artiste* » pour la prestation clownesque de Jacqueline Dutilleul alias Olivier Guitel (*coordinateur d'Étincelle Bouillasse*) qui nous a fait rire durant plus d'1h30 ! Un régal tous ces rires d'enfants et surtout d'adultes !

Merci à la troupe de nous avoir fait vivre ce moment et merci à toutes les personnes qui se sont déplacées.



►►► Mardi 9 juillet ...

... 2 ateliers étaient proposés avec une quinzaine de personnes pour chaque atelier. Les enfants et adultes ont été accueillis par Olivier et ont été stupéfaits lorsqu'ils ont compris que c'était lui qui jouait le rôle de Jacqueline qui les avait tant fait rire la veille.

Le 1^{er} atelier consistait à découvrir ce qu'est une improvisation clownesque. Tous les acteurs ont bien joué le jeu et ont volontiers participé !

Le 2^{ème} atelier autour du piano était animé par Noëlle Bardeau et consistait à découvrir le fonctionnement du piano, à comprendre le tempo grâce à des jeux rythmiques puis se terminait par un quizz musical autour des dessins animés !



Le 14 juillet

170 adultes et 44 enfants se sont inscrits pour participer à la 3^{ème} édition du repas champêtre dans le parc municipal.

Chaque participant a apporté une entrée ou un dessert, la municipalité offrant l'apéro, le colombo de poulet cuisiné par Festi Saveurs, le fromage, les boissons et le café.

Des jeux traditionnels (*le jeu des garçons de café, le passage du gobelet, les chaises musicales, le béret, le tir à la corde*) ont réuni petits et grands.

Franck et Serge ont animé le repas et ont fait danser les participants sur la Macarena, le Madison... pour conclure l'après-midi.



Garçon de café



Le repas mijote !



Passage du gobelet

La commission Fêtes et Animations vous donne **rendez-vous pour la 10^{ème} édition de la rando Barbecue le samedi 31 août 2024 !**



Tir à la corde



Le jeu du beret



Nos employés communaux

▶ VOIRIE

Les mois de juin et juillet ont été assez intenses en travaux mais pour le bien de tous ! Voici la liste des ouvrages qui sont, aujourd'hui, terminés :

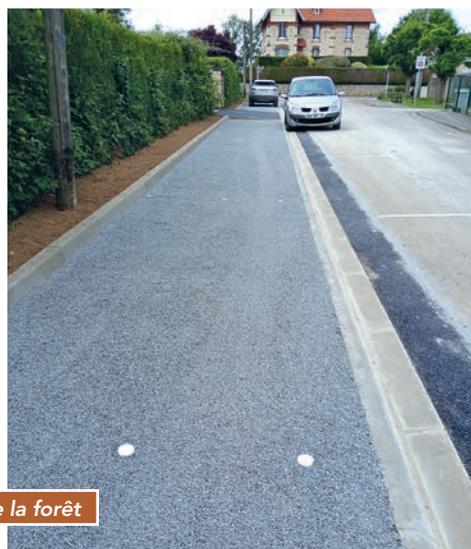
- ▶ Drains refaits au hameau des Bossus
- ▶ Les caniveaux à Thiron
- ▶ Le nettoyage du fossé de la Butte a été effectué
- ▶ Nivellement du lieu de stockage au bassin d'orage, rue du Pressoir

- ▶ Le parking rue de la Forêt
- ▶ Les travaux d'élargissement des trottoirs rue René Dhal
- ▶ Les 5 places de stationnement rue Patton

Nous sommes conscients que certains travaux effectués ont apporté quelques désagréments (nécessaires), et nous nous en excusons.



Parking rue de la forêt



Rue René Dhal



Neauphlette

→ le fil des hameaux



Contact mairie : 3 rue des Loges - 78980 NEAUPHLETTE • Tél. 01 34 78 34 91 - Fax 01 34 78 00 60 • Permanences publiques (Secrétariat et Adjoints) : Lundi, mardi et jeudi de 16h à 18h
Vendredi de 15h à 17h • Mail : secretariat.mairie@neauphlette.fr - Site Web : www.neauphlette.fr - Appli : Panneapocket sur Smartphone



Mes chers administrés,

L'heure de la rentrée a sonné ; j'espère que vos vacances se sont bien passées. Maintenant nous allons devoir reprendre nos habitudes du mois de septembre, à savoir la rentrée, et la commune de Neauphlette n'y échappe pas.

Tout d'abord la rentrée des classes : l'ouverture d'une huitième classe en élémentaire nous oblige à installer des bâtiments préfabriqués dans la cour, afin de désengorger le périscolaire et de permettre un accueil serein des enfants : une surface de 45 m² sera installée.

Concernant les transports, Ile de France Mobilités a décidé de fermer la ligne N° 58 (*La Couarde, les Loges, le Village*). En effet le bus transportait 4 enfants le matin et un seul le soir pour le retour : à cause de cette fermeture de ligne, nous avons dû redéfinir le ramassage des enfants de cette ligne 58 : l'autre ligne, qui assure le ramassage de l'autre partie de Neauphlette, prendra en charge les enfants de la ligne supprimée. Les parents concernés ont été informés des changements d'horaire afférant à ce nouveau ramassage.

Enfin, souhaitons la bienvenue à notre nouvelle directrice de l'école élémentaire Madame Angélique EDOUARD, qui a déjà enseigné dans le groupe scolaire Bréval / Neauphlette, à l'école maternelle.

Le centre de loisirs quant à lui, sera à nouveau délocalisé à l'école élémentaire le mercredi. À ce sujet, **nous vous demandons d'honorer vos inscriptions : en effet, certains enfants sont inscrits tous les mercredis, et ne sont pourtant présents que quelques mercredis sur l'année !** Cela n'est pas concevable au vu du nombre d'inscriptions grandissant. En outre, **à cause de ces inscriptions (non honorées) nous sommes dans l'obligation de refuser des inscriptions !** De plus, **ces journées non effectuées et non annulées sont malgré tout à régler par la commune.** Aussi je vous demande de faire part d'un peu de civisme et de prendre le temps d'avertir, à temps, la Ligue de l'Enseignement de tout changement.

Concernant la sécurité routière dans la commune, nous allons avec l'aide du Département, réaménager l'accès piétonnier depuis le parking vers la mairie, afin de réduire la vitesse dans ce carrefour et de permettre aux administrés de venir à la mairie par un accès sécurisé.

Je vous rappelle également la date de notre prochain Marché de producteurs locaux qui aura lieu le samedi 5 octobre, nous vous attendons nombreux.

Je vous souhaite à nouveau une bonne rentrée.

Vous pouvez toujours me rencontrer pour différents sujets, en prenant rendez-vous à la mairie.

Bien à vous,

Votre maire, **Jean-Luc KOKELKA**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Le 6 juin 2024, nous avons eu la joie d'accueillir un nouveau petit Neauphlettois : **Nathan DUPONT**.

Nous lui souhaitons la Bienvenue et félicitons ses parents.



MARIAGE

Pénélope COTTET et Sébastien LOESER, le 25 mai 2024.

Tous nos vœux de bonheur au jeune couple et Félicitations à Serge et Patricia !



Décès de Madame **Martha COLDOLD, 71 ans, le 3 août 2024.** L'Équipe Municipale prie Monsieur COLDOLD, son époux, ainsi qu'Angélique, sa fille et sa famille, de recevoir l'expression de leur profonde sympathie.





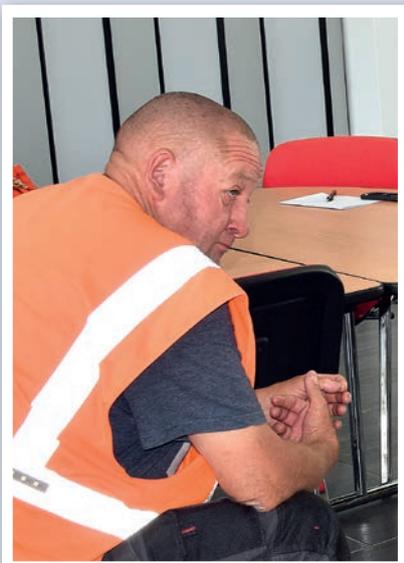
Hommage à ...

Monsieur Thierry MARIE, 54 ans, le 4 juin 2024.

L'Équipe municipale s'associe à la peine de la famille de M. Thierry Marie et lui présente ses condoléances sincères et bienveillantes.

C'est avec une grande tristesse que l'Équipe Municipale et de nombreux habitants de Neauphlette, de Bréval, amis, voisins, se sont rassemblés le 7 juin au cimetière de Neauphlette, à l'occasion des obsèques de Monsieur THIERRY MARIE.

En communion avec son épouse Véronique, ses enfants et petits-enfants : Marion et Steeven, Elena, Ambre, Benoît et Clémence, Alessio, associée à ses camarades sapeurs-pompiers, Neauphlette a salué son employé communal, qui venait de recevoir la médaille d'or pour 30 ans de carrière professionnelle.



Merci Thierry, pour toutes ces années passées à entretenir, surveiller, protéger notre commune ; nous nous souviendrons de votre attachement à notre village.

Vous avez su vous rendre indispensable auprès des administrés qui fréquentent la plate-forme des déchets verts, par votre aide et votre gentillesse.

Comme les fleurs que vous avez semées persisteront dans nos massifs, votre souvenir restera lié à Neauphlette...

▶ ACTUALITÉS COMMUNALES

Nouvelle entreprise ...

de gourmandises !

Info « spéciale Gourmands » !

Mais... laissons la parole à Manon, jeune pâtissière, nouvellement installée à Neauphlette :

Je m'appelle **Manon CHESNEL**, j'ai 21 ans, je suis pâtissière-chocolatière. Salariée au sein d'une boulangerie-pâtisserie dans les Hauts-de-Seine, j'ai désiré créer ma propre entreprise en parallèle.

C'est donc en mars 2024 que j'ai ouvert mon laboratoire au sein de la « ZAC Les Campanules » à Neauphlette.

Faites-vous plaisir ! Et c'est très simple ! Passez votre commande parmi la sélection de gourmandises proposées : entremets, tartes, biscuits secs, macarons, oursons en guimauve..., par téléphone ou par le biais des réseaux sociaux. Vous la récupérez ensuite directement sur le lieu de fabrication, ouvert les après-midis.



Manon CHESNEL
Pâtissière Chocolatière

📧 aucoeurcoulant@gmail.com

☎ 06.24.12.75.38

📱 @aucoeurcoulant

J'ai hâte de vous faire goûter toutes les douceurs que je prépare avec plaisir et passion...

À bientôt !

Départ de Anne ...

L'Équipe Municipale informe les Neauphlettois de la demande de mutation de Madame **Anne JUBAULT-BREGLER**, notre secrétaire de mairie. Celle-ci prendra effet le 30 septembre 2024 : c'est donc à cette date qu'Anne quittera la Mairie de Neauphlette.



Toute l'Équipe Municipale tient à lui témoigner ses remerciements et sa reconnaissance pour tout le travail accompli avec sourire et efficacité.

Nous lui souhaitons de belles réussites dans la suite de sa carrière.

Élections législatives

Avec des taux de 70,95 et 72,99 % aux législatives, supérieurs de 5 points aux taux nationaux,

Neauphlette se retrouve dans le peloton des communes au plus fort taux de participation dans les Yvelines.

Voter est un droit, mais aussi un **devoir**, que ce soit pour la première fois, **ou que l'on soit plus que centenaire... !**

Cet élan citoyen s'est par ailleurs manifesté par la participation appliquée de nombreux volontaires aux opérations de dépouillement : qu'ils soient tous ici chaleureusement remerciés.



Plus de peur que de mal ...

un samedi d'août aux Loges !



C'est ce que l'on appelle un enchaînement malheureux de ... circonstances !

Une remorque chargée de ballots de paille se détache de son tracteur en pleine route, la remorque descend la pente pour venir heurter le poteau de moyenne tension électrique qui se trouve au bord d'un champ récemment moissonné, le poteau (*en béton*) se brise à la base et tombe sur le transformateur, quelques étincelles pour couronner le tout... et c'est un incident qui se transforme en incendie !

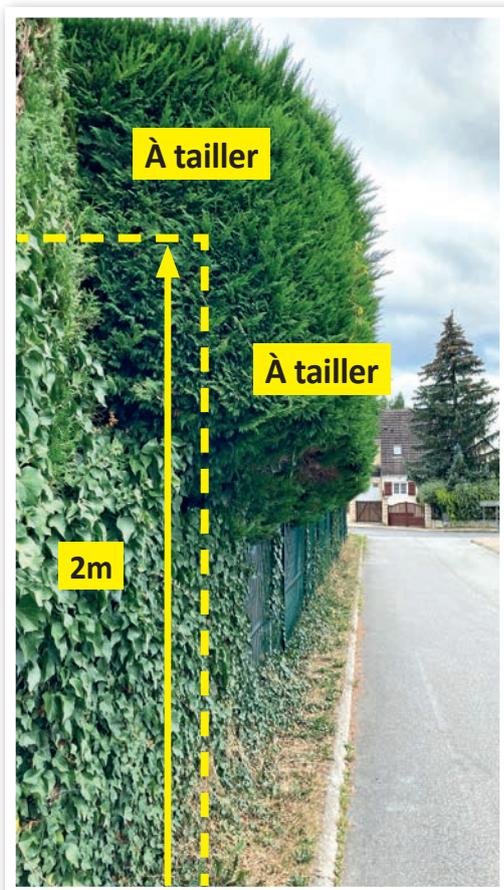
Pompiers, gendarmes et agriculteurs arrivent et s'activent pour circonscrire et éteindre les flammes, les Élus alertent les administrés et barrent la route, Enedis intervient pour sécuriser la ligne de moyenne tension, haubaner le poteau, et rétablir le courant des 140 foyers concernés en sollicitant une autre ligne... **Début de l'incident 16h30, courant revenu à 22 heures ! Bravo et merci à tous !**

Bien ... « Vivre ensemble »

Quelques règles pour un village ...

... bienveillant

et harmonieux !



Pour notre sécurité

Pour des raisons liées à la sécurité des piétons, il est primordial que les haies longeant les trottoirs et les bords de voiries soient taillées, et que les bordures et bas-côtés soient entretenus.

Afin de rappeler les bons usages, les membres de la Commission Espaces Verts, accompagnés des Conseillers Municipaux effectueront le tour de la commune le vendredi 6 septembre en soirée.

Nous profiterons de cette occasion pour rappeler que **les trottoirs ne sont pas des places de parking** et qu'ils doivent rester libres de passage, de jour comme de nuit. Le stationnement sur la voie publique étant interdit, nous serons malheureusement **contraints à faire intervenir les forces de l'ordre** pour verbaliser au cas où des véhicules continueraient de stationner abusivement.

Par ailleurs, nous remercions les propriétaires de nos compagnons les chiens **de ne pas utiliser les trottoirs comme « crottoirs »** et de veiller à leur propreté.



L'entretien des limites de propriétés bordant les voiries est à la charge des riverains, propriétaires ou locataires. La mission d'Éric notre agent communal est d'entretenir toutes les parties communes et /ou publiques.

Vue l'importance de la charge de travail liée à l'étendue de notre territoire, à la multiplicité des tâches, aux conséquences des aléas climatiques, à laquelle il doit faire face seul, **nous comptons sur le civisme et la responsabilisation de chacun pour rendre nos rues et notre cadre de vie agréables et accueillants.** Nous vous remercions de votre compréhension et de votre participation.



INFORMATION émanant de la Préfecture

À la suite de la commission interministérielle du 16/07/2024, le service environnement de la direction départementale des territoires des Yvelines, nous informe que NEAUPHLETTE **n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle concernant les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 01/03/2023 au 30/11/2023.**

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le lien internet vers l'arrêté du 23/07/2024 portant non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (**annexe II - page 10**), paru au JO du 03/08/2024. [Lien Légifrance :](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050069521)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050069521>

Le service environnement de la direction départementale des territoires des Yvelines demeure à votre disposition pour toute information complémentaire.



Pour notre tranquillité

RAPPEL !

Vues les nombreuses plaintes récurrentes,

émanant de tous les hameaux, qui parviennent en mairie, l'Équipe Municipale **rappelle** qu'un **arrêté spécifique à Neauphlette** régle l'utilisation des appareils à moteurs thermiques, afin de respecter la tranquillité de tous.

Cet arrêté précise que :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont pas autorisés les dimanches et jours fériés.

L'arrêté préfectoral (*section 3 article 10*) qui autorise cette utilisation dans les propriétés privées les dimanches et jours fériés de 10h à 12h **n'est donc pas applicable à Neauphlette.**



Nous comptons sur le bon sens de tous et sommes persuadés qu'une petite conversation entre voisins pourra régler toute situation qui ne respectera pas cette règle.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Rappel des horaires pour travaux bruyants :

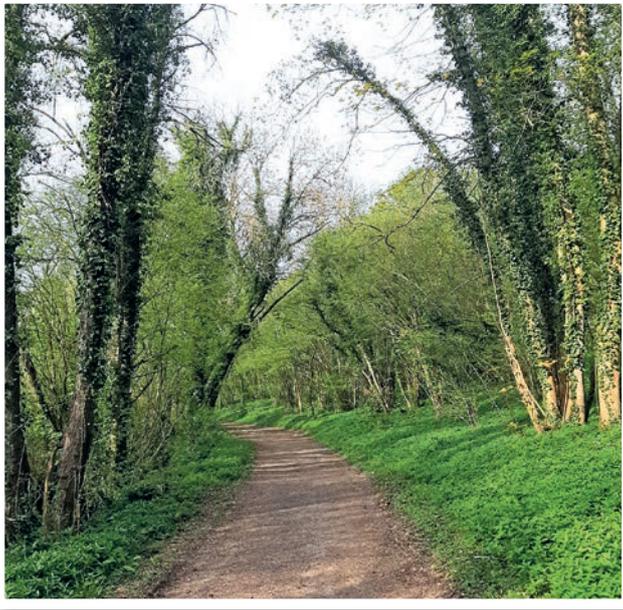
Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

On se balade à Neauphlette !

Une belle occasion de découvrir tranquillement nos beaux paysages :

la randonnée « la Champêtre » démarre au parking de l'Esplanade du Clocher. Vous trouverez tous les renseignements en scannant le QR Code de l'itinéraire 2 sur le panneau. Et rien ne vous empêche de continuer vos découvertes en empruntant les autres itinéraires !



La CLA

À l'heure où vous lirez cet article, la Commission Loisirs Animation, les Neauphlettois et amis voisins, auront fêté la fin des vacances et la joie de se retrouver le samedi 31 Août 2024 pour la troisième fête du village.

(Les photos seront publiées dans notre prochain bulletin).



Pour finir l'année 2024,

n'oubliez pas ces deux rendez-vous à noter dans votre agenda :

- **Marché d'Automne** : samedi 5 octobre - Esplanade du clocher
- **Noël des enfants** : samedi 14 décembre - Salle des fêtes, et sur invitation, adressée aux enfants de Neauphlette de moins de 6 ans.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

La Commission de l'Action Sociale :

... des activités pour tous !

ATELIERS DE COMPOSITION FLORALE : Nouvelle édition

C'est avec un grand plaisir que la Commission de l'Action Sociale vous propose deux sessions pour le prochain atelier qui aura lieu le **jeudi 26 septembre** : la première de **14h à 16h**, la seconde de **18h30 à 20h30**.

Pré-inscriptions obligatoires avant le 15 septembre 2024 :
(nom, prénom, adresse, adresse mail, numéro de téléphone)
à l'adresse-mail suivante : m.bourgeois@neauphlette.fr
ou par courrier à : **Mairie de Neauphlette**
3 rue des Loges, 78980 Neauphlette

En échange d'une participation financière modique, vous aurez la fierté de remporter votre composition de fleurs fraîches que vous aurez créée vous-même avec les conseils de Fabienne !



Ateliers de printemps



La sortie au Parc Saint Paul, vue par **Thomas, 10 ans** :

Nous avons un peu attendu sur le parking que tout le monde arrive, puis nous sommes montés dans le car. Il y avait beaucoup de monde ! Il y a eu beaucoup de nuages mais pas de pluie ! Ce que j'ai préféré, c'est l'Aérotrain : la vitesse et les tournants du circuit ne font pas peur ! Je l'ai fait au moins 6 fois ! J'ai détesté la Maison Hantée. Je trouve que cette attraction devrait être interdite aux enfants de moins de 10 ans, et pas aux moins de 1,20m !!! Nous avons eu le temps de faire toutes les attractions, c'était bien !

Je veux bien y retourner l'an prochain !



Merci encore aux organisateurs de la sortie au Parc Saint Paul ...

par **Pierrick, Papa de Peyo et Alix**

C'est sous un ciel gris et nuageux, mais dans une joyeuse atmosphère, que petits et grands se sont donnés rendez-vous pour aller au parc Saint Paul, le mercredi 3 juillet. Sur place, des petits groupes se forment : les ados avides de sensations fortes, les enfants qui se retrouvent entre copains pour profiter des attractions sous l'œil avisé des parents. Il y a aussi les grands-parents qui accompagnent leurs petits-enfants, pour que tous puissent passer un bon moment grâce aux jeux adaptés à chaque âge : des bateaux, des grands huit, la maison hantée, les trampolines, autant d'occasions de s'amuser...

*Merci à la Commission de l'Action Sociale de notre village pour cette sortie... **Vivement l'année prochaine !***

Que dire de plus ? Si ce n'est que l'équipe municipale remercie elle-aussi tous les participants (plus d'une cinquantaine !) à cette nouvelle édition de la sortie intergénérationnelle, organisée depuis maintenant plusieurs années.

Leur enthousiasme et leur joie sont de belles récompenses pour les membres de la Commission !



Actualités

➤ Parking à vélo sécurisé Île-de-France Mobilités

Bonne nouvelle ! Le parking sécurisé à vélos mis en place par IDF Mobilités est officiellement ouvert à la gare de Bréval ! Ce dernier est accessible gratuitement pour les abonnés Navigo, sous réserve d'avoir fait une inscription préalable sur le site :

<https://diwio.fr/mantois-parking-velos-iledefrance-mobilites>



De même, si vous ne possédez pas de pass Navigo, vous pouvez également **souscrire** à un **abonnement payant** annuel (30€), mensuel (10€) ou journalier (2€).

Pour toutes questions, vous pouvez contacter IDF Mobilités du Mantois au **01 30 94 77 77**.

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, IDF Mobilités finance un programme de déploiement de toilettes automatiques dans les gares du réseau francilien. La gare de Bréval a profité de ce programme et bénéficie depuis juin 2024 de cet équipement fonctionnel, sécurisé, et accessible PMR. **L'accès est gratuit pour les utilisateurs du réseau.**



➤ Une nouvelle ligne « express » pour joindre Paris !

Comme annoncé dans les pages de Bréval, la nouvelle ligne de bus (N°7825) reliant Bréval à au terminal Jules Verne de La Défense par l'A14 prendra du service le **lundi 2 septembre** prochain.

Vous trouverez les horaires ci-dessous. L'arrêt de bus se trouve devant la gare de Bréval.

Horaires valables du 2 septembre 2024 au 6 juillet 2025

Aucun service samedi, dimanche et jours fériés

2 tickets t+ doivent être validés par trajet

7825

BRÉVAL Gare
→ **LA DÉFENSE Terminal Jules Verne**

Du lundi au vendredi (sauf jours fériés)

BRÉVAL	Gare	06:30	07:30	08:30
LONGNES	Versailles	06:36	07:36	08:36
DAMMARTIN-EN-SERVE	Grande Rue	06:41	07:41	08:41
SEPTEUIL	Les Bilheux	06:50	07:50	08:50
VERT	Église	07:00	08:00	09:00
AUFFREVILLE-BRASSEUIL	Brasseuil	07:02	08:02	09:02
	Auffreville	07:03	08:03	09:03
LA DÉFENSE	Terminal Jules Verne	07:48	08:48	09:48

7825

LA DÉFENSE Terminal Jules Verne
→ **BRÉVAL Gare**

Du lundi au vendredi (sauf jours fériés)

LA DÉFENSE	Terminal Jules Verne	16:45	17:45	18:45
AUFFREVILLE-BRASSEUIL	Auffreville	17:27	18:27	19:27
	Brasseuil	17:29	18:29	19:29
VERT	Église	17:32	18:32	19:32
SEPTEUIL	Les Bilheux	17:39	18:39	19:39
DAMMARTIN-EN-SERVE	Grande Rue	17:48	18:48	19:48
LONGNES	Versailles	17:53	18:53	19:53
BRÉVAL	Gare	17:59	18:59	19:59

➤ Opération « Brioche »

Du 18 au 20 octobre 2024 ...

soyons solidaires et achetons des brioches !

L'opération « **BRIOCHES** » 2024 est organisée par l'Association DELOS/ APEI78 qui accueille des personnes en situation de handicap !



Cette opération a pour but de récolter des fonds destinés à améliorer les conditions d'accueil des personnes en situation de handicap dans les établissements spécialisés, ainsi que pour différentes activités culturelles et sportives.

L'Association recherche des bénévoles pour cette opération : si vous êtes intéressés, merci de contacter Michel au **06 11 68 83 65**.

Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) à la caserne de BRÉVAL

Dans le département des Yvelines, ce sont près **2 900 SPV**, femmes et hommes, qui s'engagent, en parallèle de leur vie personnelle, familiale et professionnelle, au service de leurs concitoyens au sein du Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (Sdis 78).

La caserne de Bréval recherche activement des personnes volontaires.

CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ être âgé de 18 à 55 ans
- ▶ posséder des conditions de santé correspondant aux missions confiées aux SPV
- ▶ jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation inscrite sur le bulletin n° 2 de son casier judiciaire et incompatible avec l'exercice des fonctions
- ▶ être en règle au regard des dispositions du code du service national
- ▶ s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion, responsabilité et assiduité dans le respect de la Charte nationale du SPV et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur

DISPONIBILITÉ ATTENDUE

Une proposition de disponibilité minimum de 48 heures par mois sous forme de gardes postées en centre d'intervention de 12 heures jour ou nuit, ou de 24 heures (avec un minimum de réalisation de 24 heures de gardes par mois) est souhaitée.

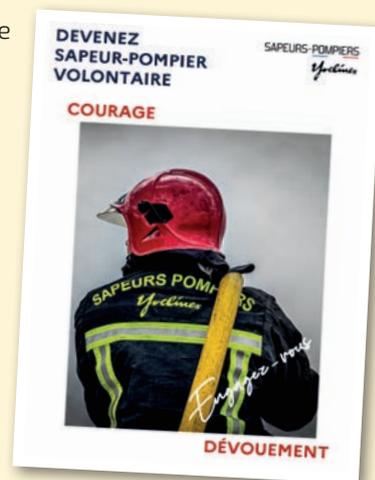
CONVENTION POSSIBLE AVEC VOTRE EMPLOYEUR

Afin de concilier au mieux votre engagement de SPV et votre activité professionnelle, une convention pourra éventuellement être conclue avec votre employeur pour préciser les modalités de votre disponibilité pendant votre temps de travail pour les activités de formation ou opérationnelles.

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT

Pour cet engagement, le sapeur-pompier volontaire bénéficie :

- ▶ d'une protection sociale en cas d'accidents ou de maladies contractées en service
- ▶ du versement d'indemnités horaires pour le temps passé en intervention et en formation
- ▶ du versement d'une nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance (NPFR), sous conditions d'âge et d'ancienneté



Pour plus d'informations ou pour vous engager, il vous suffit de transmettre une lettre de motivation ainsi que d'un CV à : engagement.volontariat@sdis78.fr



Yvelines
Le Département



Le numérique à la portée de tous

Accompagnement aux démarches administratives en ligne :

Tous les mercredis matin de 9h à 12h

Mairie de Bréval : Salle des mariages

avec ou sans rendez-vous à compter de septembre 2024

(sauf pendant les vacances scolaires)



Cet accompagnement numérique par un agent d'accueil du département est un lieu de ressources gratuit pour les personnes souhaitant effectuer facilement ses démarches administratives en ligne et accéder à ses droits.

Pour vous renseigner ou vous inscrire, contacter la chargée d'accueil

 : **07 63 04 30 03**

SECTEUR D'ACTION SOCIALE MONTFORT L'AMAURY
Pôle de proximité départemental BONNIERES
1, rue Valère Haegeman – 78 270 Bonnières-sur-Seine

MAIRIE de BREVAL - 3 Place du Maréchal Leclerc - 78980 - Bréval



Interco

SIVSCP

- Les travaux d'entretien annuel des terrains ont été effectués le mardi 2 juillet : sablage, brossage de la surface, semis de printemps du gazon, décompactage en profondeur, fertilisation régulière de maintenance et déflashage. La trêve d'été des entraînements et des matchs permettra une régénération correcte des pelouses.



- Le filet pare-balls du terrain d'honneur a été remplacé.

SEY

- Réunion le 2 juillet 2024 : élection du Président et des 13 vice-Présidents, des assesseurs (1 élu de Bréval).
- Élection des membres de la Régie « SEY EnR », du Président et du directeur de la Régie. Élection des membres de la commission d'appel d'offre, dont un élu de Bréval

SICOREN

- Réunion à la préfecture avec M. STEFANINI. Les communes sont d'accord pour effectuer les travaux nécessaires à la remise en état du gymnase, mais ne sont pas en capacité de les financer. Le Syndicat recherche actuellement toutes les possibilités de subventions qui permettraient d'en réduire la charge financière.



Jeunesse



Les vacances d'été au Centre de Loisirs

La session d'été de l'accueil de loisirs s'est déroulée dans les locaux du SIVOS pour permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants.

Avec le thème « mer, plage et soleil », la Directrice Carole Martin et son équipe d'animateurs ont organisé de super vacances pour la cinquantaine d'enfants inscrits.



Dans le désordre : activités manuelles, jeux d'eau, sorties, sessions avec les poneys de Ritoire, stages avec les clowns de Lommoye, séances de cinéma, pique-niques, goûters en forêt, grands jeux, ateliers cuisine, ont rythmé avec entrain et dans la joie ce mois de juillet.



Rendez-vous tout au long de l'année pour des mercredis animés et divertissants !

SIVOS Bréval - Neauphlette

4 bis rue des Écoles - Bréval

Coordonnées du secrétariat :

Téléphoner au **01 34 78 01 52** (sauf le mercredi)

Mail : sivosbrevalneauphlette@orange.fr

La rentrée se fera le lundi 2 septembre à 8h20.

À la rentrée il y aura 5 classes de maternelle et 8 classes d'élémentaire.

◆ SERVICES PÉRISCOLAIRES

Nouveau règlement à partir de septembre.

Rappel



ATTENTION

À partir de la rentrée 2024, les inscriptions et les modifications (à l'exception des transports scolaires) se font par les parents via « **Mon espace famille** » (pour plus de souplesse lors des demandes de modifications). Tous les documents servant à réaliser les inscriptions se trouvent sur le portail « **Mon Espace Famille** ».

Seule l'inscription « **transport scolaire** » ne peut pas se faire en ligne. La demande doit être faite auprès du SIVOS : sivosbrevalneauphlette@orange.fr

Pour les nouveaux habitants et nouveaux élèves de la rentrée de septembre 2024, les mairies transmettront la procédure à suivre après l'inscription scolaire en mairie.

À partir de septembre 2024, vous pourrez annuler ou ajouter vous-même des repas via « **Mon espace famille** » **avant 08h30 le jeudi** pour la cantine de la semaine suivante. Aucun justificatif ne vous sera demandé.

Le SIVOS réalisera les annulations automatiquement en cas de voyage et de sortie scolaire.

Enfin, les commandes de repas auprès de notre prestataire ne pouvant être annulées le jour même, les repas du jour ne pourront faire l'objet d'une régularisation, y compris en présence de justificatif légitime.

Le SIVOS étant fermé le mercredi, aucune action d'annulation de repas ne pourra être réalisée pour le lendemain.

LA NOURRITURE NE PEUT SORTIR DE LA CANTINE POUR DES RAISONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (pas de récupération de repas).

Les tarifs 2024 sont consultables sur le site des communes.



◆ VIE SCOLAIRE

Les enfants ont fêté la fin des classes et le début des grandes vacances par un pique-nique dans la cour de l'école.

À la rentrée, M. Xavier Ferrand reste le directeur de la maternelle tandis que Mme Angélique Edouard assurera la direction de l'élémentaire à la place de Mme Crasnier, partie pour exercer d'autres missions.





Associations



Nouveau système de téléassistance ...

Les résidents ont, maintenant entre leurs mains, **un tout nouveau système de téléassistance ultramoderne**, offert grâce à une **généreuse subvention de la Mutualité Sociale Agricole Ile de France et de la CNAV Ile de France**. Un grand merci à eux pour cette innovation !

FÊTE DES CRAYONS !

C'est la fête des crayons et des talents cachés à la MARPA de Bréval ! **Les p'tits artistes de 4 ans à 12 ans** sont invités à **dessiner leur bestiole préférée des vacances** pour tenter de gagner une aventure magique à « **Thoiry Lumières sauvages** ». Sortez vos feuilles A4 et que la créativité soit avec vous ! Pour avoir les infos complémentaires, RDV sur : www.marpadebreval.com



KERMESSE !

Rejoignez-nous pour une **kermesse inoubliable le samedi 7 septembre** de 12h30 à 17 h00 !

→ Voir affiche en dernière page de ce bulletin.

Au programme :

restauration sur place, animations captivantes pour les enfants, tombola gratuite avec de nombreux lots à gagner, petit train pour découvrir les environs, et une structure gonflable géante pour s'amuser. Venez nombreux et partagez un moment de convivialité et de fête !

Rappel : La MARPA est une résidence autonomie à taille humaine. Elle offre aux séniors un cadre de vie alliant liberté, sécurité et convivialité. Profitez d'un environnement chaleureux et flexible où les liens sociaux sont au cœur de notre mission.



Le samedi 5 octobre à 16h BREPHODIAVAL

Présente, à la Salle des fêtes de Bréval

les PHOTORAMAS DE BRÉVAL

Projection de montages audio-visuels pour toujours raconter de nouvelles histoires !
Pas moins de 12 voyages pour vous faire découvrir notre planète. Voyages racontés par des passionnés d'images, de musiques et de sons, qui vous donneront l'envie de partir.

ATTENTION !

Cette année nous avons changé notre horaire : les projections se feront à 16h00

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !
Les portes ouvrent à 15h30.



PERMANENCES SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2024

Pour les accueillis déjà inscrits :
De 11h à 12h, les samedis suivants :
07/09 et 21/09 – 05/10 et 19/10

Pour les futurs accueillis,
appeler le 06 65 15 41 98 pour un 1^{er} contact.

Pour les dons
(Alimentaires, vestimentaires, financiers et autres ...)

De 10h30 à 12h les samedis suivants :
14/09 et 12/10

À noter dans vos agendas !

Les 25, 26 et 27 octobre à partir de 15h30, le Secours Catholique, comme à son habitude, sera à Intermarché afin d'effectuer une collecte alimentaire.

Nous comptons sur votre soutien et votre générosité tout au long de ces 3 jours pour acheter, au profit du Secours Catholique BRÉVAL, une conserve, du lait, un paquet de gâteau... pour alimenter les colis alimentaires qui sont distribués tout au long de l'année aux familles bénéficiaires.

Un grand merci pour votre sollicitude.

01 75 74 83 49 ou 06 65 15 41 98
Isabelle, Responsable Secours Catholique



Bréval-Neauphlette

**Programme des activités
pour les mois de septembre et octobre 2024.**

Les vacances se terminent, toutes les activités du club reprennent :

- **La pétanque** les mardis et jeudis à partir de 14h sur les terrains, rue de la Forêt.
- **Le scrabble en duplicate** : le jeudi de 14h30 à 17h au Mille Club.
- **La belote, tarot et triomino** : le jeudi de 14h à 18h au Mille Club.
- **Les travaux manuels** : le mardi à 14h, salle du Lavoir.
- **Les randonnées** : les 1^{er} et 3^{ème} lundis et le 2^{ème} mardi de chaque mois.
- **Les sorties**

Forum : Salle des fêtes de Bréval

Dimanche 8 septembre de 10h à 17h

Nous serons heureux de reprendre contact avec nos adhérents et d'en accueillir des nouveaux. Nous vous communiquerons le programme de l'année à venir. Cotisation d'adhésion saison 2024-2025 : 15 € / famille.

Randonnées

Septembre

- Lundi 2** → Circuit PR : Lavois de Senneville, Circuit GR : Pacy-sur-Eure
- Mardi 10** → Rando journée + pique-nique, Les Bréviaires/Forêt de Rambouillet/Étangs
- Lundi 16** → Promenade Bréval/Les Bateaux/ Les Bossus/La Scellée

Octobre

- Lundi 7** → Circuit PR : Pacy-sur-Eure, Circuit GR : Lavois de Senneville
- Mardi 15** → Rando journée + pique-nique Escorpain (Eure-et-Loir)
- Lundi 21** → Promenade (vacances scolaires) Châtaignes Les Gâtines Rouges

Novembre

- Lundi 4** → Circuit PR : Dammartin, Circuit GR : Prunay-le-temple

Concours de boules à la mélé

Sur les terrains, parking salle des fêtes de BRÉVAL

Samedi 14 septembre à 13h30.

Début du concours à **14h**. Inscription : 10 €
Tous les participants repartiront avec un lot.

Concours de Belote

Salle des fêtes de NEAUPHLETTE

Vendredi 11 octobre. Inscriptions à partir de **20h**.

Début des parties à **20h30**. Inscription : 10 €
Tous les participants repartiront avec un lot.

Assemblée Générale

Salle des fêtes BRÉVAL - **Jeudi 10 octobre**

Ouverture des portes à **10h30**, A.G. à **11h15**.

Pensez à être à jour de votre cotisation 2024-2025 avant l'A.G. pour pouvoir y participer.

Loto : Salle des fêtes de BRÉVAL

Samedi 19 octobre - Ouverture des portes à **18h30**,

prises des cartons, **début de la partie 20h.**

De nombreux lots vous y attendent.



Depuis 6 ans maintenant, SOL' & JOY organise le **Marché des producteurs et artisans locaux**. Il aura lieu comme chaque année, le jour du forum des associations, le dimanche 8 septembre, de 10h à 17h.

Vous y trouverez du cidre, des bijoux, de la volaille, des pâtisseries, de la céramique, des légumes, des fruits, de la couture, de la viande, du fromage, des glaces, de l'huile, du miel, des savons, des pâtes, du jus de pommes, des œufs, des peintures, des lentilles, des créations en bois, de la farine, du miscanthus, des poteries, du chocolat ... 100% local ! Vous pourrez vous restaurer le midi avec nos sandwiches locaux (baguette de la boulangerie de Bréval, légumes et viande cuite au barbecue des producteurs présents sur le marché) tout en buvant du jus de pommes, bière ou cidre du coin.

Que ce soit pour vous balader, pour acheter, pour déguster, pour papoter, pour rencontrer des producteurs et artisans fiers de leur travail ou encore par simple curiosité, vous avez plein de bonnes raisons de venir y faire un tour !

→ Voir affiche en dernière page de ce bulletin.

L'équipe SOL' & JOY

solandjoy78@gmail.com • SOL' & JOY



Au sein de « Tel est ton gène », **Nous ne lâchons rien !** L'activité de notre association se poursuit.

Alors tous à vos agendas :

□ Dimanche 13 octobre 2024

**Foire à la puériculture
et aux jouets**

À la salle des fêtes de BRÉVAL - De 9h à 15h

Réservations au **06 68 27 71 91**

→ Voir affiche en dernière page de ce bulletin.

□ Samedi 23 novembre 2024

une marche découverte en forêt de Rosny le matin, et en soirée, une représentation du petit théâtre de Baldini dans la salle des fêtes de Villiers-en-Désœuvre.

Pour le **Téléthon** qui se déroulera du **vendredi 29 au samedi 30 novembre 2024**

et qui aura pour thème « **Tous bâtisseurs** », au programme :

- Un concert avec la chorale du collège dans l'église de Bréval
- Un tournoi de tennis
- Un tournoi de badminton
- des jeux et une course en ligne
- Des tournois de boules et de cartes
- La dictée du téléthon
- Une vente de fleurs à Bueil
- Une démonstration et ateliers avec l'AS CIRQUE du collège
- De l'escalade
- De la marche nordique
- Une course des enfants de l'école maternelle
- Participation de l'Orange bleue
- Les archers avec Archery Tag
- La traditionnelle tartiflette
- ... et bien d'autres manifestations dont nous ne manquerons pas de vous préciser les différentes modalités à la rentrée et que vous pourrez retrouver sur nos réseaux sociaux.

Très belle fin d'été à tous !

L'équipe "tel est ton gène"

Après cette période estivale de « repos »,
l'ALGD qui compte 11 sections, reprend ses activités.
Voir le **triptyque** joint au bulletin
ou sur le site internet de la mairie.

**Quelques activités s'achèvent dans
« un feu d'artifice » !**

Comme chaque année notre **gala de Modern'Jazz**
a fait salle comble le dernier week-end de juin en faisant la
« virée des musées » avec des tableaux et chorégraphies
remarquables par notre professeure **Ilana LEBRETON**.



Le thème « *Les Musées* », avait mis en lumière les élèves
du **cours de dessin enfants**, animé par « **Gu** » ; avec
plusieurs reproductions d'œuvres célèbres, les murs de la
salle des fêtes étaient lumineux.
Nous remercions très chaleureusement tous les partici-
pants à cet événement.

L'audition « **piano et guitare** » s'est déroulée dans
une ambiance sympathique et familiale dans la salle de
Neauphlette.



**La saison 2024
a été brillamment clôturée !**

Merci à Monsieur le Maire de Bréval, les Adjointes et
Conseillers Municipaux ainsi que les élus des communes
partenaires qui ont répondu présents à nos invitations
pour ces spectacles. Leurs présences nous honorent et
montrent l'intérêt porté à nos activités.

Merci aux bonnes volontés qui participent à la réussite
des festivités !

Des remerciements très sincères aux PARENTS (*ils sont
de plus en plus nombreux*) à donner de leur temps pour
aider lors des différentes manifestations.

Les **après-midis dansants** rencontrent toujours un
très vif succès et attirent toujours un public enjoué et
énergique. Le prochain aura lieu le **20 octobre 2024**
à la Salle des Fêtes de Bréval de **14h30 à 18h30** avec
l'orchestre **Cristelle BELTRAM**.

Salon « **Art et Artisanat** » les 16 et 17 novembre à la
Salle communale.

Les sections de l'ALGD répertoriées dans le triptyque
voient leurs adhésions se maintenir.

Peut-être une section « **Yoga Enfants** » pourrait-elle
venir s'ajouter aux activités de l'ALGD si la demande est
suffisante !

Rendez-vous donc au **Forum des Associations**
le dimanche 8 septembre 2024 - Salle des Fêtes
de Bréval, à partir de 10h00 - pour les inscriptions
et les renseignements.

À noter :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 24 novembre à 10h00 au Mille Club



Chers parents, chers enfants,
nous espérons
que vos vacances estivales
ont été reposantes,
joyeuses et ensoleillées.

**C'est parti pour une année
scolaire 2024-2025 riche
en activités et en émotions !**

Lors de notre assemblée générale du 2 juillet 2024, nous avons été surpris par le nombre de **parents présents et volontaires** pour participer en tant que membre du bureau ainsi que pour les activités à venir.

Encore mille merci à vous pour votre investissement et votre motivation.

Cette année l'association fonctionnera en petit groupe. Chaque groupe aura une activité à organiser afin de pouvoir permettre un roulement des parents en fonction de leurs disponibilités.



Nous commencerons l'année par notre traditionnel **goûter collaboratif** au parc de Bréval dès **16h40** le **vendredi 06 septembre**, puis s'en suivra au cours de l'année :

- ★ **Halloween** (octobre)
- ★ **Activité et photo de Noël** (décembre)
- ★ **Bal masqué** (mars)
- ★ **Activité printemps** (avril/mai)
- ★ **Fête des écoles** (28 juin)

Liste non exhaustive / sous réserve de modification.

Motivés pour nous rejoindre ?

N'hésitez pas à vous faire connaître lors de nos prochaines réunions ou par mail à cpe.breval.neauphlette@gmail.com

Les réunions se dérouleront les mardis soir dès 20h15 à la salle du lavoir de Bréval les 10/09, 10/10, 05/11, 03/12, 07/01, 04/02, 04/03, 01/04, 06/05, 03/06.

Notre Assemblée Générale aura lieu le 04 juillet 2025.

Bonne reprise à vous tous !

L'équipe du CPE.



BSL Team Jiu-jitsu - Self Défense

**Une belle
dynamique !**

Pour sa troisième année d'existence, la section **BSL Team Jiu-jitsu-Self Défense** a mûri en termes d'effectif, avec un nombre stable de ses pratiquants – **tous âges confondus** – qui font la richesse de notre Team, et parmi lesquels une belle contingente féminine.

Le succès que rencontre notre section réside pour grande partie dans son mode de fonctionnement particulier – **tout à la fois sérieux mais convivial** – et dans son fort attachement aux valeurs propres du Jujitsu, un art martial traditionnel... **et moderne**.

Les séances sont encadrées par Morad MOUMENE, professeur diplômé 4^{ème} dan et ses assistants professeurs Alexandre, Pascal et Julien.



Notre bilan de l'année a été très riche, tant en résultats sportifs qu'en événements divers :

- Présence de notre stand au forum des associations de Bréval en septembre 2023,
- Participation au Téléthon en décembre 2023 où la Team a su proposer de belles démonstrations de tous niveaux, et a également pu encadrer la section BSL Judo Sport Adapté : un beau moment d'entraide,
- Passages de grades de couleur, en interne, réussis
- Passages des Unités de Valeurs – UV (*en externe*) réussis des grades supérieurs
- Recomposition du Bureau Interne de l'Association (*remplacement d'un membre*)
- Traditionnel barbecue party de clôture de fin d'année

Nous vous donnons rendez-vous au **Forum des Associations le 8 septembre 2024** à la Salle des Fêtes de Bréval, où nous vous attendons pour vous faire découvrir le Ju-Jitsu et vous inviter à tester la pratique de notre discipline par des initiations gratuites, dès la reprise des cours (*âge minimum requis : 14 ans*).

BSL Team Jujitsu – Self Défense

Tél : 06 80 59 21 82

bslteamjujit@gmail.com



BSL PARA JUDO ADAPTÉ

Le club BSL Judo S.A de Bréval est affilié à la fédération Sport Adapté (FFSA) et propose des cours de judo Adapté pour les personnes en situation de handicap mental au sein du club.

Le club a créé sa section « Para judo Adapté » depuis 2006 que ce soit pour pratiquer en compétition ou en loisir. Les cours sont dispensés par un professeur qui a eu les formations pour accueillir ce type de public.

La priorité du club est de permettre de bouger et de coordonner son corps en toute sécurité.

La pratique du sport est possible pour tous !

Nous proposons de venir un samedi de 14h à 15h30 pour une séance découverte gratuite.

Salle des Sports, place du Tranchant à Bréval.

N'hésitez pas à contacter Louis-Philippe au **06 68 66 34 03**

Mail : bsljudo@yahoo.fr

... et rejoignez-nous !

Le Bureau BSL Judo S.A



TOUS AU DOJO ! VENEZ PRATIQUER LE JUDO A BREVAL

Du **baby-judo** à partir de 4 ans, jusqu'aux **vétérans** en compétition ou en loisir, mais aussi du **para judo adapté** pour un public en situation de handicap mental.

Retrouvez-nous lors du forum des associations

Dimanche 8 septembre 2024 à Bréval.

Renseignements : Olivier 06 48 83 78 02 - Louis-Philippe 06 68 66 34 03
mail : bsljudo@yahoo.fr



BSL Judo - Plus de 150 judokas !

En 2024, nous avons franchi la barre de 150 judokas à Bréval, de 4 à 73 ans, dont un tiers de féminines ! Si vous souhaitez nous rejoindre pour la **rentrée de septembre**, voici nos **jours et horaires d'entraînements** :

Jours	Cours	Années	Horaires
Mardi / Jeudi	Enfant	2016-2018	17H30 - 18H30
	Enfant	2012-2015	18H30 - 19H30
	Adulte	2011 et avant	19H30 - 21H
Samedi	Baby débutant	2019-2020	9H15 - 10H
	Baby	2019	10H - 11H
	Enfant	2017-2018	11H - 12H
	Enfant	2014-2016	12H - 13H
	Para Judo Adapté		14H - 15H30

Pour tous renseignements vous pouvez contacter

Olivier au **06 48 83 78 02**

et venir nous voir lors du **Forum des associations** de Bréval le dimanche 8 septembre 2024.



Judo para adapté



Nos ados et adultes ayant tous réussi leur UV pour la ceinture noire



Gymnastique Marche Nordique

Nous vous rappelons être toujours à la recherche d'une secrétaire. Avis aux amateurs !

Notre Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 7 juin dernier. Vous étiez nombreux à y participer, merci à vous ! Un moment festif a terminé cette année sportive.

Un goûter enfant a eu lieu lors de la dernière séance, le mercredi 26 juin, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Les pré-inscriptions en ligne se feront dès le 26/08 pour tous nos adhérents **Gym adultes - enfants et Marche Nordique** via notre adresse mail : bslgymmn@gmail.com et en présentiel le 8/09 au forum des associations qui se tiendra à la Salle des Fêtes de Bréval de 10h à 17h.

Nous serons heureuses de vous y accueillir pour tous renseignements utiles. Pour les nouveaux adhérents, un cours d'essai vous est offert.

N'hésitez plus, venez nous rejoindre !

→ **Reprise des cours :**

- **Gym Adultes** le lundi 16/09
- **Marche Nordique** le mardi 17/09
- **Gym enfants** le mercredi 18/09

Le dispositif **Pass'Sport** est reconduit pour la saison 2024-2025. Une aide de 50€ est offerte aux familles pour les jeunes de moins de 18 ans.



→ **NOUVEAU**

Vous désirez reprendre la gymnastique tout en douceur, vous sortez de convalescence, de maladie, vous avez des problèmes de santé (*diabète, hypertension, maladies cardio-vasculaire*), nous développons au sein de notre association une nouvelle activité :

SPORT SANTÉ POUR TOUS

Un professeur spécialisé sera à votre écoute pour effectuer, selon votre état de santé du renforcement musculaire, assouplissement et entretien de l'équilibre, amélioration de la confiance et l'estime de soi. Cette activité physique pourra être prescrite par votre médecin traitant. Pour votre confort et votre sécurité, elle peut se pratiquer sur chaise.

RDV au rez-de-chaussée dans la salle piano du stade de foot, chaque jeudi de 16h à 17h, à compter du 19/09/24.

Possibilité de réservation en ligne en envoyant un mail : bslgymmn@gmail.com ou rendez-vous au forum des associations.



Pour toute information :

Contact Gym :

Dany DEHLORS : **06 22 71 18 14**

bslgymmn@gmail.com

Marche Nordique :

Laurence MARIE :

06 71 04 54 54

lmairie2761@gmail.com



Planning des cours 2024 - 2025 GYM Adultes / Enfants • MARCHÉ NORDIQUE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
10h – 11h GYM avec Fabienne	9h – 11h MARCHÉ NORDIQUE avec Laurence	13h30 – 14h30 GYM Enfants avec Fabienne 8 – 11 ans	9h – 10h GYM DOUCE avec Elisabeth	9h – 10h GYM TONIC avec Elisabeth
11h15 – 12h15 GYM avec Fabienne		14h30 – 15h30 GYM Enfants avec Fabienne 5 – 7 ans	10h15 – 11h15 GYM DOUCE avec Elisabeth	10h15 – 11h15 STRETCHING avec Elisabeth
19h – 20h GYM avec Fabienne		15h30 – 16h30 GYM Enfants avec Fabienne 3 – 4 ans	16h – 17h SPORT SANTÉ avec Elisabeth Salle Piano au RDC	



BSL YOGA

En 2023/2024, les cours et les stages du BSL Yoga de Bréval ont été une réussite !

Le **Yoga de l'Énergie** est un Hatha Yoga complet et progressif, adapté à tous. Il accorde une grande importance à la préparation du corps, à la respiration, à la concentration et à la détente. Il induit des bienfaits physiques, mentaux, émotionnels et spirituels qui se traduisent par un assouplissement du corps, par une baisse du stress et des tensions.

Un cours de **YinYoga** sera proposé aussi cette année. Le yin yoga est un yoga doux. Les postures se pratiquent essentiellement au sol avec l'utilisation de supports (*coussins, briques*) afin de tenir les postures plusieurs minutes, sans forcer et dans l'immobilité. Cela agit sur les tissus profonds grâce à des étirements passifs.

Les cours auront lieu à Bréval dans la salle qui se trouve à proximité du stade :

Les cours de Yoga de l'énergie

- Mardi de 10h30 à 11h45
- Mercredi de 18h15 à 19h30
- Mercredi de 19h45 à 21h
- Jeudi de 19h30 à 20h45

Les cours de YinYoga

- Jeudi de 18h00 à 19h15

Pour la saison 2024/2025, les adhérents pourront pratiquer deux cours s'ils le souhaitent.

Le tarif pour un cours est de **180 € l'année** (payable en une fois ou en trois chèques de 60 €)

Le tarif pour deux cours est de **280 € l'année** (payable en une fois ou en trois chèques, un de 94 € et deux de 93 €)

Nous serons présentes au **Forum des associations, le 8 septembre prochain**, pour vous renseigner et enregistrer de nouvelles inscriptions. Venez de préférence le matin car de nombreux adhérents sont déjà réinscrits.

Pour tous renseignements

Vous pouvez joindre les Professeures : Laetitia au **06 61 74 79 12** ou Mélanie au **06 70 06 03 02** ou la Présidente de l'association par mail : **mariechatelain63@gmail.com**



TENNIS CLUB de BRÉVAL

Bonne rentrée sportive à tous !

La saison 2023/2024 s'est terminée fin juin par une superbe animation organisée par nos enseignants, mais également avec la fin de notre tournoi Open qui a été cette année encore une réussite ! Cet été, les stages proposés ont également affiché complet !

Le TCB va entamer sa 37^{ème} saison sportive, et ce, comme toujours dans la bonne humeur. Notre club de tennis se porte bien d'un point de vue sportif (*école de tennis, adhérents, compétition*) et financier.

Merci à l'ensemble de nos partenaires et aux mairies du syndicat S.I.V.S.C.P. de nous accorder leur confiance, si précieuse dans le développement d'une association.

Sachez parallèlement que les inscriptions à l'école de tennis rencontrent un franc succès, il reste quelques places alors si vous êtes intéressés, venez nous rencontrer le dimanche matin au club de 10h30 à 12h.

À très vite sur les courts !

Contact sur nos sites :

- Internet du club : <http://www.club.fft.fr/tcbreval>
- Facebook : <https://www.facebook.com/tcbreval/>
- Instagram (New) : <https://instagram.com/stories/tcbreval/>
- Mail du bureau : tcbreval@fft.fr
- Ouverture du club House : Dimanche de 10h30 à 12h



KERMESSE

Samedi 7 septembre 2024

12 h 30 à 17 h - Restauration sur place - Structure gonflable, et bien d'autres stands !

RÉSIDENCE
AUTONOMIE
à taille humaine



LA MAISON DES FLEURS
15 rue du Vieux Chêne 78980 Bréval - 01 34 78 03 39
marpa.brevalehotmail.fr - www.marpadebreval.com



FORUM DES ASSOCIATIONS

8 SEPTEMBRE 2024

10h-17h

SALLE DES FÊTES DE BRÉVAL



VILLE de
Bréval

MARCHÉ

Gème
édition

PRODUCTEURS
ARTISANS

LOCAUX

DIMANCHE

8

SEPTEMBRE

DANS LE PARC
10H À 17H

BREVAL



BARBECUE
sandwichs locaux Quantité limitée

SOL & JOY

Ne pas jeter sur la voie publique

ASSOCIATION
TELTON
EST GÈNE

FOIRE À LA PUÉRICULTURE

13 OCTOBRE, 9H À 15H

Au profit de l'AFM Téléthon



Buvette sur place
Professionnels non autorisés

6 € la table



Réservation au 06 68 27 71 91



Salle des fêtes de Bréval